

FICHE METIER ASSISTANT DE VIE 1 Niveau I

I. DEFINITION

Dénominations : Auxiliaire de vie, aide aux personnes âgées, garde malade.

L'Assistant de vie 1 accomplit un travail matériel, moral et social pour le maintien à domicile des personnes âgées. Il aide les personnes âgées ou handicapées à effectuer les gestes de la vie quotidienne. Il contribue à maintenir un contact intellectuel et affectif de la personne avec le monde extérieur.

II. FORMATION – QUALIFICATION

L'emploi est accessible sans formation particulière. L'Assistant de vie 1 peut être titulaire d'un DEAVS (*Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale*) ou d'un CAFAD (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile),...

III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

- **Lieux d'activité**
 - L'activité s'exerce au domicile des particuliers,
 - La durée du travail est variable selon les besoins des particuliers allant de 30 minutes à deux heures et plus

- **Description de l'activité**
 - Accompagner une personne dans la réalisation des tâches quotidiennes,
 - Entretien de l'habitat et l'environnement de la personne (ménage, vaisselle, rangement...),
 - Alimentation : courses, préparation de repas simples,
 - Effectuer des tâches administratives simples.

- **Public et relations professionnelles**
 - Travail auprès de personnes âgées et ou handicapées,
 - Contact avec la famille et les autres intervenants des personnes âgées.